

Paris, le 24 mai 2012



Chers amis,

C'est avec une profonde consternation que nous suivons les événements qui se déroulent actuellement au Québec.

Le vote par l'Assemblée Nationale de la « loi spéciale 78 » destinée à étouffer l'expression des étudiants dans l'action depuis plusieurs semaines contre une hausse des droits d'inscription de 1600 dollars canadiens par an (soit plus de 1200 euros), s'attaque dangereusement à la démocratie.

Le SNUipp-FSU exprime aux organisations syndicales québécoises son soutien solidaire et fraternel.

Il s'associe aux étudiants et d'une manière générale à toute la société civile québécoise pour condamner cette « loi spéciale 78 » qui menace la liberté d'expression d'une jeunesse en quête de justice et de réussite.

La brutalité et la législation d'exception sont inacceptables, le retour au dialogue et à la négociation sont indispensables.

Bien fraternellement.

Sébastien SIHR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sébastien SIHR', written in a cursive style.